

**Discours de Frédérik BERNARD, Maire de Poissy
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- Vendredi 19 Mars 2011 à 9 h 30 au cimetière de la Tournelle -**

=====

**Messieurs les présidents d'associations d'anciens
Combattants**

**Mesdames, Messieurs les porte-drapeaux,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens, Chers amis.**

=====

**Il y a bientôt un demi siècle, le 19 mars 1962, à midi,
sur ordre du Président de la République le Général
Ailleret proclamait le cessez le feu qui mit un terme
à la guerre d'Algérie qui faisait rage depuis 1954.**

**Même si cette date ne correspond pas aux
dernières escarmouches ni aux dernières victimes,
elle constitue malgré tout un espoir de paix après
huit années d'une guerre d'indépendance, une des
plus longues et douloureuses que la France ai
connu.**

La date du 19 mars doit commémorer une victoire de la paix et nous nous devons d'honorer la mémoire de toutes les victimes de ce conflit : celle des officiers qui ont commandé en Algérie, celle des soldats du contingent, celle des combattants du FLN et celle des civils, quelque soit leur camp, engagés pour des valeurs et des idéaux qu'ils estimaient devoir défendre, jusqu'à en perdre la vie. Entre 1954 et 1962, tous furent confrontés à la même épreuve et à l'horreur de la guerre.

Les victimes de cet effroyable conflit se comptent par milliers dans les deux pays, nous devons leur rendre hommage:

N'oublions pas les 27 000 jeunes Français mobilisés qui furent tués. Mais n'oublions pas les 270 000 Algériens victimes du conflit et les 4000 civils qui ont subi les divers attentats en France comme en Algérie. N'oublions pas ces dizaines de milliers d'Algériens qui furent honteusement abandonnés par les autorités françaises.

L'atrocité de ce conflit a été niée longtemps par les autorités françaises, ce n'est qu'en 1999 que l'Assemblée Nationale reconnaît que les

événements d'Algérie ne pouvaient avoir d'autres appellations que celle de guerre.

En cette date du 19 mars, nous avons le devoir d'honorer le souvenir de toutes les victimes de cette guerre car s'ils n'étaient pas dans le même camp ils se sont tous battus pour leurs idées.

La réconciliation de ces mémoires plurielles et la reconnaissance des épreuves que tous ont traversées feront naître l'apaisement entre ces deux pays, la France et l'Algérie, qui partagent aujourd'hui un idéal commun, celui de la paix.

Je voudrait vous lire ce qu'écrivait Albert Camus, grand défenseur d'un rapprochement entre les deux pays: « toute autre politique que celle de la conciliation n'amènera pas seulement la mort inutile de Français et d'Arabes, elle accentuera la solitude arabe et la solitude française et la mort des deux peuples. »

Aujourd'hui, au-delà du devoir de mémoire qui nous incombe, nous devons œuvrer pour renforcer, consolider et développer encore d'avantage les relations franco-algériennes.

Même si aujourd’hui la relation entre les deux pays s’est apaisée et que les liens ont été renoués, il ne faut cesser d’approfondir ces liens basés sur l’estime et le respect mutuel.

Nous devons transmettre à nos enfants la nécessité de poursuivre cet engagement et enseigner aux nouvelles générations que la guerre n’est pas une solution et que nous devons tous, ensemble, au-delà des frontières, nous battre pour la paix et le respect des autres.

Pour terminer, je souhaite vous citer une phrase de Primo Levi qui exprime la nécessité des commémorations et de la transmission de notre Histoire, « qui n’a pas de mémoire n’a pas d’avenir » disait il. Pour être ambitieux pour notre futur, nous devons être déterminés à entretenir notre mémoire même la plus douloureuse.

o o

o